



BIENS EXCÉDENTAIRES ET CONFISQUÉS

FORMULAIRE - APPEL DE PROPOSITIONS

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.

- A. La soumission doit être présentée sur le formulaire d'appel de propositions.
- B. Les renseignements demandés doivent être inscrits en lettres moulées.
- C. Toute rature ou correction doit être initialée par le soumissionnaire.
- D. Toutes les informations demandées sont sujettes à vérification.
- E. Le soumissionnaire doit joindre au formulaire un dépôt non remboursable fait par mandat-poste ou chèque certifié, émis par une banque à charte canadienne ou caisse populaire ayant leurs bureaux au Québec, d'un montant de 50 \$, à l'ordre de Ville de La Tuque.
- F. Le formulaire de soumission et le dépôt qui l'accompagne doivent être placés obligatoirement dans une enveloppe scellée portant la mention « soumission » et être retournés dans les délais fixés pour la clôture des soumissions.

IMPORTANT

- Tous les renseignements demandés doivent être fournis.
- Le prix minimal de vente demandé par Ville de La Tuque est de 500 \$. Toute soumission inférieure à ce montant, reçue après la date de clôture des soumissions ou jugée incomplète par les représentants de Ville de La Tuque sera automatiquement rejetée.
- La Ville de La Tuque ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale quant à la qualité, à l'état ou la nature du bien. Le bien est vendu « tel quel, sans garantie », aux propres risques de l'acheteur.



1. IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

FORMULAIRE

À remplir par une personne ou par le représentant d'une compagnie légalement constituée. Dans le cas d'une compagnie, donner l'adresse du siège social.

2. DESCRIPTION DU BIEN EXCÉDENTAIRE ET CONFISQUÉ

Remplir cette section selon la fiche descriptive.

3. OFFRE D'ACHAT

Inscrire votre nom en lettres moulées.

4. SOUMISSION

Le soumissionnaire inscrit le montant de sa soumission dans l'espace prévu.

- *Le soumissionnaire s'engage à payer en un seul versement, en argent comptant ou par chèque certifié à l'ordre de la Ville de La Tuque dans les quatorze (14) jours suivants l'adjudication, sur demande de la Ville de La Tuque.*
- *Le soumissionnaire s'engage à obtenir un droit d'occupation (bail) avec la Ville de La Tuque dans les trente (30) jours suivant la signature du contrat de vente.*

5-6. DÉCLARATION ET SIGNATURE

FORMULAIRE

- Le soumissionnaire ou le représentant de la compagnie indique le lieu (ville) et la date (jour-mois-année) où il effectue sa soumission;
- Il doit signer le formulaire dûment complété.

Le représentant de la compagnie doit joindre à son offre une résolution dûment approuvée par le conseil d'administration de la compagnie l'autorisant à contracter en son nom avec la Ville de La Tuque.

7. ENVELOPPE

Le soumissionnaire doit indiquer clairement sur l'enveloppe les mots « Soumission vente de biens confisqués » et mentionner s'il sera PRÉSENT ou ABSENT lors de l'ouverture des soumissions.



NOTE

- Les soumissions sont valides pour une période de trente (30) jours.
- Les dépôts ne seront pas retournés aux soumissionnaires dont les offres d'achat n'auront pas été retenues.
- L'immeuble sera attribué au soumissionnaire qui a présenté la meilleure offre conforme aux exigences de la Ville de La Tuque. Toutefois, la Ville de La Tuque se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et elle ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.
- En cas de soumissions égales, l'immeuble sera attribué par tirage au sort en présence d'au moins un des soumissionnaires ou son représentant.
- Si la Ville de La Tuque ne reçoit aucune soumission pour l'immeuble excédentaire ou si les soumissionnaires se désistent, elle pourra le remettre en vente lors d'un appel de propositions subséquent ou le vendre au premier requérant.
- L'ouverture des soumissions aura lieu à l'adresse susmentionnée le **27 novembre 2026, à 10h**. Tous les soumissionnaires sont invités à participer à cette ouverture.



1. IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : Prénom :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Téléphone (autre) :

Courriel :

2. DESCRIPTION DU BIEN EXCÉDENTAIRE ET CONFISQUÉ

Vente d'un bien excédentaire et confisqué correspondant à un immeuble, tel que décrit ci-dessous :

Numéro de dossier :

Un immeuble dont les coordonnées du terrain sont : N / E (MTM8), situé dans le canton , en bordure du lac .

3. OFFRE D'ACHAT

Par la présente, je (en lettres moulées) offre à la Ville de La Tuque d'acheter, au prix indiqué ci-dessous, le bien excédentaire et confisqué identifié au point 2.

4. SOUMISSION

PRIX MINIMUM EXIGÉ

Le prix de vente minimum exigé par la Ville de La Tuque pour le présent appel de propositions est de cinq cents dollars (500 \$).

PRIX D'ACHAT OFFERT (PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Pour l'achat de cet immeuble, j'offre la somme de : \$.

Je m'engage à payer en un seul versement, en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Ville de La Tuque dans les quatorze (14) jours suivants l'adjudication, sur demande de la Ville de La Tuque.



5. DÉCLARATION

A. Je déclare :

- Être âgé d'au moins 18 ans en date de la signature du présent formulaire;
- Avoir obtenu les renseignements nécessaires sur les exigences de l'appel de propositions;
- Avoir transmis, joint au présent formulaire un acompte non remboursable, au montant de 50 \$ fait par mandat-poste ou chèque certifié, émis par une banque à charte canadienne ou une caisse populaire ayant leurs bureaux au Québec, à l'ordre de la Ville de La Tuque;
- Avoir pris connaissance des biens meubles et immeubles présents sur le terrain et des documents de l'appel de propositions;
- Reconnaître que la Ville de La Tuque ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale quant à la qualité, à l'état ou à la nature du bien.

B. Je m'engage, en conséquence, à respecter toutes les conditions de l'appel de propositions et à signer un nouveau bail selon les modalités et tarifs en vigueur prévus par voie réglementaire.

C. J'accepte que, si je me désiste avant la date d'ouverture de la soumission, la Ville de La Tuque accordera le bien excédentaire et confisqué à un autre soumissionnaire.

D. Je m'engage, si nécessaire, à prendre les dispositions requises afin de rendre les bâtiments conformes aux règlements municipaux et provinciaux en vigueur.

E. Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions énumérées dans l'appel de propositions sur invitation et je les accepte comme faisant partie intégrante de la présente offre d'achat.

☐ Je déclare connaître le bien excédentaire et confisqué faisant l'objet de la présente soumission et je m'engage à en prendre possession selon la formule « vendu tel quel, tel que vu, sans garantie », si mon offre est acceptée.

6. SIGNATURE

Fait et signé à

Ville

, le

(jour/mois/année)

Signature du soumissionnaire